



CERTIFICAT
DE QUALIFICATION
PROFESSIONNELLE

Devenir Négociateur Immobilier

RNCP38277

LE CQP NÉGOCIATEUR IMMOBILIER : CONÇU PAR LES PROFESSIONNELS POUR LES PROFESSIONNELS

Le Certificat de qualification professionnelle (CQP) est délivré par la branche professionnelle de l'Immobilier. Il est enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP38277). Il atteste d'une qualification de niveau 4 dans un emploi déterminé et est reconnu par toutes les entreprises de la branche.

Branche professionnelle de l'Immobilier

Les atouts



Pour les salariés et futurs salariés

- Obtenir une qualification opérationnelle valable dans toutes les entreprises
- Faire reconnaître ses compétences acquises en situation de travail
- Développer de nouvelles compétences grâce à un parcours de formation adapté.

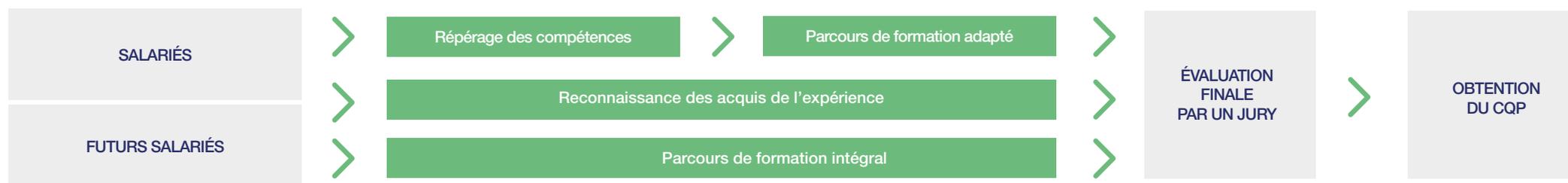


Pour les entreprises

- Renforcer les compétences des salariés et donc la performance de l'entreprise
- Recruter et former de nouveaux professionnels sur un métier-clé de l'entreprise
- Fidéliser et motiver les salariés

Un parcours sur-mesure

Le parcours alterne périodes en organisme de formation et en entreprise



Descriptif métier



Le Négociateur Immobilier est un spécialiste des transactions immobilières (vente). Il prospecte les biens immobiliers et fonciers, assure en tant qu'intermédiaire la mise en relation entre vendeurs et acquéreurs puis négocie les conditions de la vente du bien immobilier ou foncier, jusqu'à leur conclusion.

Pour qui ?

- Les salariés en activité
- Les demandeurs d'emploi

Évaluation des compétences

Le CQP Négociateur Immobilier se compose de **3 blocs de compétences** :

1

Développer la prise de mandats de biens immobiliers et fonciers

2

Accompagner le client acquéreur à l'achat d'un bien immobilier et/ou foncier

3

Effectuer l'intermédiation pour la contractualisation de l'acte de vente du bien immobilier et/ou foncier

253 heures en organisme de formation et 469 heures en entreprise*

*période en entreprise non obligatoire pour les salariés du secteur de l'immobilier – 147 h dans le cadre d'une POEC-POEI

CQP Négociateur Immobilier

N° OF	Organisme de formation habilité par la branche professionnelle	Lien site internet
1	CBF 360 FORMATION	www.360formation.fr
2	CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	www.formation.bycci.fr
3	CCI MOSELLE	www.cciformation.org
4	EMERIA / FONCIA	https://fr.foncia.com/
5	FORTISSIMO FORMATION	www.fortissimo-formation.fr
6	GRETA METEHOR	www.gretametehor.com
7	GROUPE AFPAM	www.afpam-formation.fr
8	IFC AVIGNON	www.formations-avignon.ifc.fr
9	IFCG CARRIÈRES	www.ifcg-carrieres.fr
10	J'AI VOTRE SOLUTION	www.jaivotresolution.com
11	LA SOLUTION FORMATION	www.lasolutionformation.fr
12	ORPI	www.orpi.com
13	UP & GO	www.upandgo.re
14	VIDAL FORMATION	www.vidal-formation.fr



LA BRANCHE PROFESSIONNELLE DE L'IMMOBILIER



39 307
entreprises*



152 442
Salariés*

Le secteur de l'immobilier repose sur des compétences très variées. Cette pluralité permet à ce secteur de couvrir une diversité de métiers allant de la commercialisation à la transaction, en passant par la gestion et l'administration de biens immobiliers.

*Source Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022

Contacts utiles

Plusieurs organismes de formation sont labélisés par la branche professionnelle pour dispenser les CQP.

Pour plus d'informations contactez la branche de l'immobilier :
Madame Céline VENERONI



Adresse :
COPI/CPNEFP
BP 30855 – 75828



Tél :
01 55 32 01 05



Web :
branchedelimmobilier.fr

Opcop EP,
votre allié
au quotidien

opcoep.fr